



Assemblée générale du 17 juin 2026

Mesdames, Messieurs, chers Actionnaires,

Dans la continuité du déploiement de sa stratégie de Bitcoin Treasury Company, Capital B (The Blockchain Group, code ISIN : FR0011053636, code mnémorique FR : ALCPB | US : CPTLF) soumet à l'Assemblée Générale annuelle de la société une nouvelle délégation de compétence au Conseil d'Administration autorisant la mise en place d'une capacité maximale d'un montant de 5 milliards d'euros de montant nominal d'augmentations de capital (soit, à titre indicatif et sur la base de la valeur nominale actuelle des actions de la Société de 0,04 €, un maximum de 125 milliards d'actions) et 100 milliards d'euros de montant nominal pour l'émission de titres de créances, pour accélérer sa stratégie d'accumulation de Bitcoin, focalisée sur l'augmentation du nombre de bitcoin par action sur une base totalement diluée dans le temps.

Tous les actionnaires sont invités à voter à l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire du 17 juin 2026 pour approuver les comptes 2025 et soutenir l'accélération de la stratégie de Bitcoin Treasury Company de la Société.

Pour faciliter le vote, nous avons mis en place la procédure de vote en ligne.

Vous pouvez voter ou donner votre pouvoir au Président:

- par vote en ligne (Votaccess) **avant le 16 juin 2026 à 15h00** (heure de Paris), directement sur le site de votre intermédiaire financier avec vos codes d'accès habituels en accédant à la page de vote via le lien placé à côté du nom de la valeur dans votre relevé de compte, ou via un menu « Assemblées générales » (ou, selon les intermédiaires, « Opérations sur Titres (OST) » ou « Actions à effectuer »). Vous arrivez ensuite sur l'écran Votaccess, où vous pouvez choisir parmi les options « Donner pouvoir au Président » ou « Voter les résolutions » ;
- les actionnaires dont les titres sont inscrits au nominatif peuvent voter en ligne en accédant à leur compte Sharinbox via le site <https://sharinbox.societegenerale.com/> ;
- dans le cas où votre intermédiaire financier ne propose pas le vote en ligne, vous pouvez voter par correspondance, en envoyant par email le bulletin de vote (disponible sur le site) et une attestation de détention. La date limite pour les votes papiers est le **12 juin 2026 à 23h59** (heure de Paris).

Afin de faciliter vos démarches, vous trouverez sur le site toutes les informations pour voter, ainsi que les projets de résolutions et les documents mis à votre disposition.

Mesdames, Messieurs, chers Actionnaires, votre vote est important et nous comptons sur votre mobilisation.

Cordialement,

Jean-Philippe CASADEPAX-SOULET
Directeur Général Capital B

Pour toute information complémentaire,
connectez-vous sur <https://cptlb.com/investors/news-financial-information/>
ou contactez le service actionnaire
par email : agm-cptlb@actus.fr
ou par téléphone au : **01 89 70 21 21**